

N° 106 - Septembre à Novembre 2018 - Trimestriel - ATD Quart Monde Wallonie - Bruxelles

PARTENAIRE

LE MOUVEMENT ATD QUART MONDE EN BELGIQUE ET DANS LE MONDE







06 I UN ÉTÉ CHAUD SUR LE PLAN DES COMBATS JURIDIQUES



08 I RENDRE VISIBLE LA PAUVROPHOBIE À BRUXELLES





« La commune n'avait pas de logement d'urgence... nous étions au mois de mai... nous avons trouvé une place dans la forêt, nous avons planté notre tante près d'un ruisseau... ».

Tel est le témoignage tiré du livre de Nelly Schenker¹, cette mère de famille suisse qui a campé avec son mari et ses enfants pendant plusieurs mois jusqu'au jour où le terrain a été inondé, puis qui a été logée dans une maison en voie de démolition infestée de rats et de souris.

Cela s'est passé il y a quelques années dans la Suisse opulente, mais à quelques détails près, cela pourrait se passer en Belgique où les communes constituent les premiers espaces de solidarité.

Le bourgmestre d'une commune huppée vantait récemment le charme de sa commune, en soulignant qu'il n'y avait que très peu de personnes aidées par le CPAS. Le charme serait-il donc de n'avoir à côtoyer dans sa localité que très peu de pauvres considérés comme gênants alors qu'en dix ans, dans notre pays, le nombre de personnes aidées par les CPAS est passé de 100.000 à près de 150.000 ? Cette question interroge nos préjugés à l'égard des pauvres qui sont discriminés simplement parce qu'ils sont pauvres.

Ces dernières années, plusieurs villes wallonnes ont pris des arrêtés anti-mendicité et certaines communes, tant urbaines que rurales, se font systématiquement tirer l'oreille pour accepter des inscriptions de domicile en adresse de référence, dans des habitats réputés insalubres ou inexistants sur le plan urbanistique. D'autres mènent une politique timide en matière de logements sociaux², qui de surcroit, ne sont pas prioritairement attribués aux familles les plus précarisées. D'autres encore optent pour un mobilier urbain qui ne permet pas aux personnes les plus fatiguées de s'étendre. Rares sont celles qui osent réquisitionner les immeubles inoccupés alors que la plupart se montrent réticentes à accueillir une population fragilisée.

À la veille des élections communales, à nous d'interpeller les candidats : comment définissent-ils « le charme » d'une commune ? À nous de leur rappeler qu'à nos yeux, si une seule personne est laissée de côté, toute la communauté en est affectée et que son « charme » est définitivement rompu.

Nous voudrions pouvoir affirmer que le récit de Nelly Schenker est impensable en Belgique. Que les personnes en grande pauvreté ne sont jamais chassées au fond des bois, ou reléguées dans d'autres lieux improbables.

Georges de Kerchove

ATD Quart Monde (Agir Tous pour la Dignité)
Av. V. Jacobs, 12 - 1040 Bruxelles
Tél 02/650.08.70
contact@atd-quartmonde.be
www.atd-quartmonde.be

ATD Quart Monde est membre de l'Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds (AERF) et adhère à sa charte.

IBAN BE89 0000 7453 3685 BIC BPOTBEB1

Les dons, dont le montant annuel atteint 40€, donnent droit à une attestation fiscale.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.





© Crédits photographiques sauf mention contraire ATD Quart Monde - p. 5 : Julian Hills - p. 7 : Plateforme francophone volontariat - p. 9 : Angelina Miceli



DONNER UNE AUTRE IMAGEDES GENS

Cet été et pour la 5e année consécutive, le festival « Talents » a eu lieu dans le Domaine du Bois de Lens¹. Ce projet, imaginé en 2013 par le groupe ATD Quart Monde du Pays des Vallées et réalisé depuis 2014, se déroule sur 2 à 3 jours et organise différents ateliers tout en mettant en évidence les talents des habitants. Pour en savoir plus sur le partenariat avec la commune de Hastière, nous avons pris contact avec Muriel Van Lil, chef de projet du plan de cohésion sociale de la commune.

Madame Van Lil nous a d'abord expliqué la spécificité de son rôle. Son poste n'existe pas dans toutes les communes en Wallonie – la commune de Hastière a choisi de le créer quand elle s'est inscrite dans le plan de la cohésion sociale, une initiative du gouvernement régional. Ce choix de prioriser la cohésion sociale a été fait suite au constat qu'un bon nombre de Hastièrois doit faire face à la fois à un manque d'emploi et également aux problèmes de mobilité

Concrètement, Muriel Van Lil est chargée de mettre en place et de suivre des projets dans plusieurs domaines comme le logement, la santé, l'emploi et le lien social. Elle doit aussi assurer le travail en réseau avec les partenaires divers, y compris les associations présentes sur la commune. Cette partie de son travail l'a amenée à rencontrer le groupe local du Pays des Vallées et l'opération « Talents », en 2013. « ATD Quart Monde nous a montré ce qu'ils faisaient comme projet et on a décidé de s'associer à eux puisque ça rentrait effectivement dans nos missions de cohésion sociale qui sont la lutte contre la pauvreté et l'action



aux droits pour tous. On travaille beaucoup en réseau, on fait des diagnostics sur ce qui existe et sur les asbl présentes sur la commune et on crée des projets là où il y a des manques. Mais, au-delà de cela, nous mettons d'abord les gens ensemble et en réseau. Quand on a discuté la première fois, notre soutien était plutôt logistique. Ensuite, on a travaillé en réseau, c'est-à-dire que je connaissais des partenaires qu'eux ne connaissaient pas et inversement. »

Par la suite, ça a évolué en véritable partenariat et en échange de savoirs. La guestion de la cohésion sociale est très importante dans cette commune. Les habitants vivant dans la pauvreté et particulièrement ceux vivant dans les domaines, ont souvent une mauvaise réputation ce qui renforce leur exclusion. Dans ce contexte, le festival « Talents » peut apporter un début de solution : « La première année, c'est un test. Puis d'année en année, on se rend compte que ça ne touche pas que les gens du Bois de Lens, mais que ça touche aussi des habitants d'autres sites. Ça nous permet de donner une autre image des gens qui vivent en équipements touristiques et de créer de la mixité, ce qui est l'un des objectifs de la cohésion sociale. Certains pensent que les campings et les domaines sont des zones un peu à part où les gens ne se mélangent pas et que c'est à cause

d'eux qu'on a des ennuis. Travailler avec les habitants des domaines nous permet donc de montrer aux gens de Hastière qu'il se passe des choses bien dans les campings et que ce n'est pas que l'image négative qu'on peut en avoir. »

Permettre aux habitants de la commune de se rencontrer dans la mixité et montrer que les personnes vivant dans la pauvreté sont beaucoup plus que ce que les préjugés laissent parfois croire est primordial pour lutter contre l'exclusion sociale et par conséquent, contre la pauvreté. Souhaitons à l'équipe du festival « Talents » bonne chance pour les prochaines éditions!

> Propos recueillis par Brendan Coyne



¹ Les "domaines" sont d'anciens sites touristiques d'habitats légers (chalets, caravanes, ...) où des personnes ayant peu de moyens et difficilement accès à un logement social ont élu résidence. Depuis 2012, un groupe local d'ATD Quart Monde s'est créé en partie avec des habitants du Domaine du Bois de Lens, sur la commune de Hastière

RÉCIT DE VOLONTAIRES PERMANENTS



Les **volontaires permanents** forment dans le monde une communauté de personnes d'une grande diversité de cultures, de milieux sociaux et de convictions, qui font de leur engagement contre la misère un choix de vie. Le volontariat permanent est un engagement à plein-temps, à mi-chemin entre un engagement et un travail .

Les **militants Quart Monde** sont des personnes qui vivent ou ont vécu la grande pauvreté et qui choisissent de rejoindre ATD Quart Monde parce qu'ils s'y reconnaissent. Ils apportent leur réflexion et leur expérience et s'engagent activement à rechercher et soutenir des personnes encore plus démunies.

Les **alliés** sont engagés au sein de leur milieu social, professionnel ou culturel. Là où ils vivent, agissent et travaillent, ils suscitent de nouveaux engagements en faveur d'une société plus juste. vit quelque part et c'est en vivant dans un endroit que se crée un projet qui part des personnes qui vivent la pauvreté. Il y a aussi le côté collectif du volontariat avec l'idée que chacun est rémunéré de manière égale et non en fonction, par exemple, de l'expérience ou d'un diplôme.

En Belgique, quelles étaient vos responsabilités et comment avez-vous vécu votre expérience de volontaires permanents?

Thibault: Quand je suis arrivé en Belgique, il y a huit ans, il y a eu une grosse journée pour le 17 octobre pour l'Année européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans ce cadre, nous avons finalisé avec des jeunes un projet artistique en lien avec cet événement.

Après huit ans, Thibault et Elsa, deux volontaires permanents, rejoignent l'équipe d'ATD Quart Monde Espagne. C'est l'occasion de revenir avec eux sur leurs missions au sein du Mouvement et leur expérience en Belgique.

Comment êtes-vous devenus volontaires permanents au sein d'ATD Quart Monde?

Elsa: Pour un stage dans le cadre des mes études, je participais à la bibliothèque de rue¹ du quartier Bagatelle à Toulouse. le travaillais aussi à la bibliothèque du quartier qui était très proche. En combinant ces deux activités, le but était de créer des liens entre elles et d'amener les enfants de la bibliothèque de rue à la bibliothèque du quartier. Ça m'a permis de rencontrer des volontaires. J'ai pu leur expliquer ma frustration de ne pas pouvoir passer du temps avec les familles et ils m'ont parlé du volontariat. J'ai été séduite par ce statut qui donne l'opportunité de travailler sur des projets qui tiennent à cœur et une indemnité suffisante pour pouvoir se consacrer pleinement à son engagement sur le terrain



sans devoir chercher une autre source de revenu.

Thibault: Quand j'étais en stage aux Éditions Quart Monde, j'ai rencontré des volontaires en formation. On discutait beaucoup de leur engagement. Je lisais aussi des écrits de volontaires sur des actions du Mouvement. J'ai directement aimé qu'elles ne partaient pas d'un projet tout fait : on habite quelque part, on

On m'a ensuite proposé la gestion du secrétariat pour la nouvelle équipe nationale. Par après, avec le renouvellement de cette dernière, j'ai eu le rôle d'assurer la continuité et la transition entre l'ancienne équipe et la nouvelle. Au début, c'était particulier pour moi de ne pas être sur le terrain, mais ça m'a permis d'acquérir une meilleure compréhension du fonctionnement d'une association et en particulier



d'ATD Quart Monde. J'ai hâte de savoir comment je vais pouvoir réemployer ça dans une action plus concrète.

Elsa: l'étais au niveau des Universités populaires ATD Quart Monde² avec une pause maternité. Je m'occupais de l'animation et de l'organisation,

/isite de la Reine Mathilde à la Maison Ouart Monde de Bruxelles, le 2 février 2017

- 1 Pour plus d'informations : http://www. jeunessequartmonde.be/que-faisons-nous/ bibliotheaues-de-rue/
- 2 Les Universités populaires Quart Monde sont des lieux de dialogue et de formation réciproque entre des adultes vivant en grande pauvreté et d'autres citoyens qui s'engagent à leurs côtés.
- 3 Pour plus d'informations : http://atd-quartmonde.be/nos-ambitions-pour-lecole/

c'est-à-dire le soutien aux groupes locaux quand ils ont des questions, la réflexion sur les thèmes, etc. J'ai aussi fait plein de petites choses à coté, j'ai notamment travaillé sur le projet en croisement des savoirs « Nos ambitions pour l'École »3.

Est-ce que vous pouvez raconter un de vos meilleurs souvenirs en Belgique?

Elsa: Lorsque, pendant une Université populaire, je vois une personne prendre la parole pour la première fois. Je dirais aussi lorsque quelqu'un qui a beaucoup de mal à s'exprimer prend la parole de façon claire. Souvent, cette personne vient te voir à la pause pour t'exprimer que ça lui a fait du bien.

Thibault: Je retiens notamment la visite de la Reine Mathilde à la maison Quart Monde de Bruxelles1. La préparation avait été un moment fort. Il y a des personnes issues de la grande pauvreté qui ont beaucoup travaillé sur ce qu'il était important de dire à quelqu'un qui représente, à son niveau, le pays.

De votre expérience belge, qu'est ce que vous retirez pour l'Espagne?

Elsa: Les frites sont meilleures dans la graisse de bœuf que dans l'huile végétale. (rires) Sérieusement, je retiens l'importance de la vie d'équipe entre volontaires, alliés et militants. Vivre en équipe avec des militants, ça m'a permis, entre autres choses, d'être crédible lorsqu'on demande que la société parte des plus pauvres. Je retiens aussi qu'il faut continuer à se battre.

Thibault: Même si ce n'est pas toujours simple, la richesse de réfléchir et d'agir en plusieurs langues est importante. Je retire aussi de cette expérience l'importance de la formation pour les militants, les alliés et les volontaires. Pour combattre efficacement la pauvreté, il faut s'en donner les outils.

> Propos recueillis par Nicolas Descamps



UN ÉTÉ CHAUD SUR LE PLAN DES COMBATS JURIDIQUES



Un carton rouge à la réforme du « Pro deo »

Le Mouvement ATD Quart Monde et d'autres associations (le Réseau belge de lutte contre la pauvreté, la Ligue des droits de l'homme etc.) avaient saisi à l'époque la Cour constitutionnelle. Ils demandaient l'annulation de la loi réformant l'aide judiciaire décidée en 2016, qui impose au justiciable de payer un ticket modérateur de 20 euros pour la désignation d'un avocat et de 30 euros pour chaque procédure.

Pour essayer de justifier la réforme, le Gouvernement faisait valoir que les bénéficiaires de l'aide juridique, c'est-à-dire les personnes en état de détresse, multipliaient abusivement des procédures. Au nom d'une bonne gestion des deniers publics, il fallait donc mettre un terme à ces abus.

Faux, répliquaient les associations, aucune statistique valable ne démontre une surconsommation juridique. C'est même le contraire : plus que d'autres, les très pauvres hésitent à faire valoir leurs droits. En réalité, il y a une sous-consommation. Trop souvent, ils laissent tomber, par ignorance des lois, par lassitude, parce que les procédures sont compliquées, parce que le rythme de la justice ne répond pas à leurs préoccupations immédiates.

En décembre 2014, plusieurs militants du Mouvement avaient participé à une journée d'étude organisée au Sénat à l'initiative du Service de lutte contre la pauvreté. Universitaires et militants avaient posé un constat formel : « Le non-accès aux droits, dont le non-recours ou non-demande est une forme, est une réalité dont l'ampleur est plus grande qu'on ne l'imagine généralement et qui touche particulièrement les personnes les plus défavorisées. Les prestations non réclamées constitueraient, selon certaines études, un phénomène plus étendu que la fraude aux allocations, qui fait pourtant l'objet de bien plus d'attention politique aujourd'hui ». Mais leur analyse n'avait pas été entendue par les responsables politiques.

Comment tranche la Cour?

Elle annule la réforme en invoquant l'article 23 de la Constitution : parce que cha-

cun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine, est inconstitutionnelle toute mesure qui a pour effet de priver l'individu de la jouissance d'un droit ou de la faculté de se défendre.

Ensuite, elle tacle l'argument du Gouvernement selon lequel le montant du ticket modérateur était modeste, symbolique ou modique. Non, le montant qui peut aller jusqu'à 50 euros, ou plus en cas de plusieurs procédures, est considérable pour les justiciables qui n'ont que peu de moyens d'existence.

Quand les diables rouges remportent un match, c'est une victoire pour la Belgique.

Quand la Cour prend une telle décision, c'est une victoire pour la démocratie...

Un carton jaune à l'instauration du service communautaire

Revenons deux ans en arrière : en juillet 2016, le gouvernement Michel décide de généraliser le projet individualisé d'intégration sociale (PIIS) à tous les bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale (RIS). Il instaure en outre la possibilité d'un service communautaire.

Tollé dans le monde associatif : cette







mesure conditionne de plus en plus le droit à un minimum de sécurité d'existence, elle s'inscrit dans le cadre d'une politique répressive à l'égard des pauvres, elle est de nature à renforcer encore le contrôle sur ceux-ci, elle permet toujours plus d'intrusions dans leur vie privée, elle pourrait être utilisée pour les contraindre de prester gratuitement dans une association ou un service public en échange d'un revenu d'existence. Bref, une nouvelle modalité de travail forcé qui ne dit pas son nom puisqu'il s'agit d'un travail sans réelle contrepartie.

Un bras de fer s'engage devant la Cour constitutionnelle entre le Gouvernement et les associations

Hasard du calendrier : l'audience est fixée le 25 avril de cette année, jour de la cérémonie organisée à l'Hôtel de ville de Bruxelles en l'honneur des morts de la rue. Quoi de plus naturel pour les participants que de se rassembler après la cérémonie devant la Cour pour manifester leur opposition à la loi. Une façon comme une autre de rendre hommage à leurs compagnons les plus faibles qui ont payé de leur vie les lacunes de la sécurité d'existence.

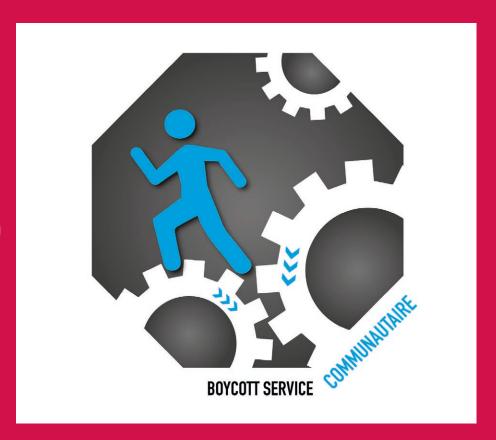
Le 5 juillet, la Cour tranche : elle balaye les moyens des associations fondés sur les droits humains. Toutefois, à ses yeux, le service communautaire s'apparente bien à un travail rémunéré, et elle annule dès lors la loi pour des raisons techniques : le Fédéral empiète sur les compétences attribuées aux régions depuis la sixième réforme de l'État.

C'est une victoire, mais il n'y a pas de quoi pavoiser. La voie reste ouverte aux dérives. Les mesures phares annoncées le 24 juillet par le Gouvernement sous le titre « jobs deal »

risquent d'en être puisque, notamment, elles rendent possible un service communautaire pour les chômeurs de longue durée. Jusqu'ici, les régions se montrent réticentes. Mais jusqu'à quand?

Affaire à suivre. À nous de rester vigi-

Georges de Kerchove





17.10.18 : RENDRE VISIBLE LA PAUVROPHOBIE À BRUXELLES

RENDRE VISIBLE LA PAVVROPHOBÍE

Chaque 17 octobre est célébrée la Journée mondiale du refus de la misère. Des événements se dérouleront sur tous les continents. Chacun, là où il est, est invité à participer à ce mouvement citoyen pour un monde plus juste. Cette année, à Bruxelles, nous rendrons visible ce que l'on appelle la pauvrophobie.

La *pauvrophobie* est un terme qu'ATD Quart Monde souhaite imposer pour nommer la discrimination pour précarité sociale. En France, le Mouvement avait mené pour cela, en 2016 et en 2017, une large campagne intitulée « Un nom pour dire non », et c'est à sa suite que le terme de « pauvrophobie » fut choisi.

Cette année, Le Forum Bruxelles contre les inégalités s'est approprié ce mot pour lancer, en Belgique, la campagne de sensibilisation multimédia – pauvrophobie.be – dès le mois de septembre, avec notamment la publication d'un ouvrage reprenant, sur le mode encyclopédique et avec la contribution de plusieurs chercheurs, divers cas et enjeux de société illustrant la pauvrophobie.

Le 17 octobre 2018, les élections communales seront passées de quelques heures seulement et nous en profiterons pour appeler les partis qui négocient les prochaines majorités à nous rejoindre. Ils pourront se rendre dans l'une des 19 communes bruxelloises éphémères disséminées sur le parcours en boucle de douze kilomètres, essentiellement situé sur le territoire de Bruxelles-Ville, que chacun pourra emprunter à sa guise entre 11 et 17 heures.

Chacune de ces communes sera représentée par une petite « maison commune temporaire » dans laquelle plusieurs associations en lien avec la lutte contre la pauvreté et présentes sur la commune attendront les passants avec des animations mettant en avant les discriminations relevant de la pauvrophobie. Ces « maisons communes temporaires » seront installées dans des associations sociales ou des lieux culturels mais occuperont également la voie publique à l'aide de tonnelles et de minibus.

Ce jour sera aussi l'occasion, pour les élus, de rencontrer dans leur « maison » des citoyens engagés, ayant l'expérience de la pauvreté ou non, et des membres d'associations de services sociaux qui auront dressé, commune

par commune, le tableau des mesures politiques problématiques et créatrices de pauvrophobie, mais aussi des décisions positives qui prennent en compte la situation des personnes vivant la pauvreté

Cette mobilisation se terminera par un rassemblement festif à 17h30 sur le parvis de Saint-Gilles, devant le restaurant social « Le Clos » avec des concerts de fanfare et des prises de parole par des personnes ayant l'expérience de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Cette journée bruxelloise est co-organisée par ATD Quart Monde, Brussel Platform Armoede, la Fédération des Services Sociaux et le Forum Bruxelles contre les inégalités et un vaste réseau d'associations présentes à Bruxelles, en lien et en coordination avec les autres initiatives prises dans le pays.





LA JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE EN BELGIQUE

EN WALLONIE

LA LOUVIÈRE

17/10, 10H30 – 12H, rassemblement citoyen organisé au Boulevard des Droits de

LIÈGE

un ancien pan du mur d'enceinte du site

TOURNAL

deuxième édition de « La pauvreté sous les bombes », au pied du Beffroi. Street art et interpellation des partis politiques de la commune.

NAMUR

le mouvement Luttes Solidarités Travail organise un rassemblement à 10h, sur la place de l'Ange, pour combattre la trans-

« Parade aux lanternes », organisée par le Réseau Wallon de Lutte contre la

OUAREGNON

lecture de textes rédigés par les élèves du 1er degré du Lycée Jeanne Dusfrasne, sur le parvis de l'hôtel de ville. Et à 19h, conférence-débat animée par Georges dans l'hôtel de ville.

EN FLANDRE

ALOST 13/10

BRUGES 17/10

GAND 17/10

HASSELT 10/10

LOUVAIN 8/10 ET 13/10

LINT 20/10

OSTENDE 17/10

RENAIX 17/10

WILLEBROEK 17/10

Retrouvez toutes les dates et informations pratiques sur:

- www.atd-quartmonde.be
- www.facebook.com/atd.belg/

Pour en savoir plus sur le 17 octobre dans le monde et retrouver tous les événements :

www.refuserlamisere.org

Informations recueillies par Antoine Scalliet



LE GROUPE SAMM

FAIT BOUGER LE MOUVEMENT



Membres actuels du groupe SAMM: Carine Baiwir, Patricia Chvedco, Carine De Boubers, Claudine Delnaisse, Patrice Begaux, Emmanuel Vandericken.

Le 2 juin 2018 fera date dans l'histoire d'ATD Quart Monde Belgique. Ce jour-là marquait le lancement public du groupe SAMM (acronyme de Soutien-Action-Mémoire-Militant), un nouvel espace de parole destiné aux militants et visant à assurer une meilleure cohésion entre tous les membres du Mouvement. La journée, intitulée « SAMM'engage, et toi ? », avait pour but de réfléchir collectivement à la façon dont on évolue ensemble dans notre engagement, malgré nos différences parfois marquées. Ci-dessous, les membres actuels du groupe nous racontent comment ils ont vécu cette journée et la préparation de celle-ci.

Le choix du 2 juin n'est pas anodin : l'idée était d'organiser l'événement le même jour que la journée des membres néerlandophones, afin de partager des moments avec nos amis issus du nord du pays. Malgré nos différences linguistiques qui rendent parfois la commu-

nication difficile, notre engagement ne fait qu'un. Nos actions parlent la même langue: nous disons « non » à la misère et à toutes les difficultés qu'elle implique. Pour cela, il était important de se rassembler.

À l'approche de l'événement, les dernières réunions SAMM étaient particulièrement intenses : préparer les invitations, transmettre les informations, répéter le théâtre-forum, s'assurer que tout a été pris en charge... Le soutien de Vanessa (volontaire permanente) nous a été précieux. Quand enfin, nous étions prêts, il restait une question : cette journée répond-elle vraiment à une attente des membres du Mouvement ? C'est avec une certaine appréhension que nous avons débuté cette journée.

Dès le début, nous avons proposé un jeu visant à faire dialoguer tout le monde, même ceux qui ne se connaissaient pas. Le principe était simple : chaque participant recevait une feuille, avec toute une série de questions (par exemple : « Qui était à Paris le 17 octobre 1987 ? »). Il fallait trouver la personne concernée et recueillir sa signature, ce qui passait forcément par le dialogue. Tous se sont pris au jeu.



Après quelques mots d'accueil prononcés par Thibault, nous avons présenté le groupe. Nous avons remarqué la curiosité des participants, qui voulaient tout de suite en savoir plus. Devant tant d'intérêt, nos doutes se levaient: les intentions du groupe SAMM résonnaient bel et bien à travers les membres du Mouvement présents ce jour-là, qu'ils soient militants, alliés, ou volontaires.

La suite allait confirmer nos impressions: nous nous sommes divisés en petits groupes d'une dizaine de personnes, et nous avons répondu à ces questions: « Comment suis-je arrivé(e) dans le Mouvement? Pourquoi estce que j'y reste? ». Nous ne pouvons retransmettre ici tout ce qui s'est dit, mais les échanges étaient d'une grande richesse et ont permis à chacun d'exprimer les raisons de son engagement, et de témoigner de plusieurs lieux d'histoire et d'action d'ATD Quart Monde.

Après ce temps de partage, nous nous sommes réunis pour réaliser une grande fresque commune. À partir de photographies, de crayons de couleurs, pastels et autres outils de dessin, chacun





a pu laisser un mot ou une image correspondant à sa personnalité. Malgré la diversité des participants, notre création forme un ensemble homogène, fort et agréable à regarder.

Après un repas en compagnie de nos amis néerlandophones, est venu le moment du théâtre-forum, dont les scènes, parfois provocantes, étaient basées sur notre expérience de militant Quart Monde, et sur notre volonté d'être coresponsable, tous ensemble,

Préparation de la fresque

militants, alliés et volontaires. Les réactions ont été positives et au-delà de nos espérances. Selon les règles du théâtre-forum, les spectateurs ont donné leurs impressions et certains ont rejoué les scènes avec nous pour proposer une amélioration. Nous avons échangé sur le contenu des saynètes. Le but était atteint : prendre conscience de certains comportements pour les faire changer ensemble. Les participants ont reconnu leur vécu dans les scènes qu'ils ont vues, ce qui montre la pertinence de notre sujet. En écoutant les réactions des participants, nous avons l'impression d'avoir touché quelque chose de vrai et d'important. Parler des problèmes de cette

façon est un bon moyen d'améliorer le dialogue et la coresponsabilité au sein des groupes.

En fin de journée, nous avons proposé plusieurs ateliers: chant, mandala, cuisine, promenade culturelle et atelier de création manuelle, pour passer ensemble un moment ludique. Nous nous sommes quittés après avoir dit « au revoir » à Thibault et Elsa, qui, après huit années passées en Belgique, s'en vont en Espagne poursuivre leur combat contre la misère.

Avec du recul, et après avoir eu écho du ressenti des participants, nous avons l'impression d'avoir atteint notre but. Le groupe SAMM est fier de cette première journée mais n'a pas l'intention de s'arrêter là. Nous prévoyons une nouvelle action, axée autour des portraits de militants disparus. Car le combat des anciens ne doit pas être oublié, pour pouvoir continuer à alimenter le nôtre. Nous vous remercions encore une fois pour votre participation chaleureuse le 2 juin et nous vous fixons rendez-vous en 2019 pour un nouveau pas ensemble, dans la direction qui nous semble la plus juste : celle du rassemblement et du respect de tous.

Le groupe SAMM & Gilles Clamar







twitter.com/atdbelgium



facebook.com/atd.belg

POUR LA RENTRÉE IL Y A DU NOUVEAU!



Nous sommes présents dans le Guide des Dons, Legs et Donations 2018! Celui-ci vous permet de choisir au mieux l'organisation que vous souhaitez aider ainsi que d'obtenir des conseils sur vos dons. Vous y retrouverez les différents moyens pour soutenir nos actions.

Comment l'obtenir?

Commandez-le gratuitement ici :

http://www.dons-legs.com/v2/recevoir-le-guide-par-courrier/

Vous pouvez aussi consulter l'annuaire en ligne : http://www.dons-legs.com/v2/annuaire-thematique/





